

## Les communards et la République avant tout !

En page d'accueil du site des amies et amis de la commune de Paris (1871) cette présentation :

*« Créée en 1882 par les communards de retour d'exil, l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris (1871) est la plus ancienne des organisations du mouvement ouvrier français.*

*Elle perpétue les idéaux de la Commune et fait connaître son œuvre prémonitoire : école laïque, séparation de l'église et de l'état, interdiction du travail de nuit, émancipation des femmes, autogestion des entreprises... »*

Les idéaux de la révolution de 1789 ancrés au cœur, les communards étaient les défenseurs de l'idéal républicain, engagés sur les barricades pour défendre les valeurs de Liberté, de Fraternité et d'Égalité. 150 ans après cet épisode de notre histoire, méconnue pour la plupart, combien de françaises et de français seraient prêts à combattre cette nouvelle monarchie dite « républicaine » représentée par Emmanuel Macron, Napoléon III du XXI<sup>ème</sup> siècle ?

Le mot « république » provient du latin « res publica » qui signifie au sens propre « chose publique » et désigne l'intérêt général. La République n'est pas pour autant démocratique. L'État français est actuellement loin de défendre l'intérêt général et les dérives du pouvoir permettent d'affirmer que l'oligarchie s'est substituée à la démocratie.

Comme il est écrit dans notre hymne national, la République nous appelle mais nous en sommes à la V<sup>ème</sup> avec une bourgeoisie qui exploite toujours ceux qui vendent leur force de travail et un État qui n'hésite pas à utiliser les forces policières pour opprimer par la violence son peuple. Adolphe Thiers n'est pas loin mais que cette classe dominante ait à l'esprit que les révolutions sont rarement des périodes propices aux déclarations enflammées. Durant cette période instable que fut la fin de la monarchie, la proposition du docteur Guillotin fut adoptée lors de l'assemblée constituante. Louis XVI perdit alors quelques centimètres le 21 janvier 1793, ainsi que bon nombre d'aristocrates, de bourgeois et de curés.

Marianne a souvent pleuré. Elle a été exécutée deux fois par les « Napoléons ». Le 1<sup>er</sup> nommé Bonaparte et le 3<sup>ème</sup> désigné « Le petit » par Victor Hugo. En 2021, rendre hommage à Napoléon Bonaparte est une insulte à la République et aux idéaux qui en découlent. Le coup d'État du 07 novembre 1799, puis la proclamation de l'Empire le 18 mai 1804 mettent fin à l'aventure que fut la 1<sup>ère</sup> République.

De retour, la monarchie règne plusieurs années sur la France jusqu'à la révolution de 1848 qui met fin à cette période pour instaurer la seconde République le 24 février 1848. C'est par le coup d'État du 02 décembre 1851 que Napoléon III « viole » de nouveau Marianne. Ne pouvant renouveler son mandat de président, il sera alors le deuxième empereur jusqu'à la défaite de l'armée française face aux prussiens lors de la bataille de Sedan le 1<sup>er</sup> septembre 1870.

Marianne peut elle sourire lorsque la III<sup>ème</sup> République est proclamée le 04 septembre 1870 ?

Pas sur ! Paris est alors assiégé par l'armée prussienne. Les élections qui suivirent ne portent pas sur le choix du régime mais sur le thème de la guerre ou de la paix. Les républicains souhaitant poursuivre la guerre alors que la bourgeoisie alliée à la monarchie, avec le soutien de l'église catholique souhaitent la paix, donc la capitulation face à la Prusse. Adolphe Thiers, nommé chef du pouvoir exécutif de la République Française rencontre alors Otto Von Bismarck le 21 février 1871. Le chancelier impose des conditions exorbitantes auxquelles doit se soumettre la France pour qu'un traité de paix entre les deux pays soit possible. Parmi les députés qui refuseront de voter cet accord, Victor Hugo, Georges Clemenceau (1), Henri Brisson, Louis Blanc .....

Après 4 mois de résistance, des parisiens face à l'ennemi refusent la reddition. Le 15 mars 1871 Thiers et son conseil siégeant à Versailles préparent l'enlèvement des canons situés sur la butte Montmartre où ils sont entreposés. Face aux gendarmes, la sentinelle se fait tirer dessus. L'ambulancière Louise Michel panse la blessure du garde puis dévale la rue Lepic et appelle la butte entière à la lutte. Face aux femmes, la

troupe menée par le général Lecomte met crosse en l'air. Capturé, le général sera fusillé sans autre forme de procès. En ce moment confus, le peuple parisien fraternise et les disciples d'Auguste Blanqui (2) joueront un rôle déterminant durant la journée du 18 mars 1871. Une partie de la bourgeoisie quitte Paris pour Versailles. Le 19 au matin, le rapport de force est en faveur des insurgés.

C'est bien l'union, la fraternisation des citoyennes et citoyens parisiens qui permirent de faire échec à l'assaut des Versaillais. Nous sommes alors dans une situation particulière. Une insurrection de type libertaire qui refuse de reconnaître le gouvernement de Thiers et qui revendique une République basée sur la démocratie directe.

Des élections dans la ville sont alors organisées le 26 mars 1871. Toutes les tendances politiques républicaines et socialistes sont représentées, jusqu'aux anarchistes. Le 29 mars, la Commune se dote pour gouverner d'une commission exécutive, à la tête de 9 commissions. Elle règle les mesures d'urgence. La solidarité est également organisée. Les questions fondamentales sont le travail, la citoyenneté, la pauvreté, le logement, la démocratie sociale, la séparation des églises et de l'État, sans oublier l'émancipation des femmes.

D'autres Communes se développent en province. A Lyon, à Grenoble, à Saint-Étienne..... Adolphe Thiers et les Versaillais mettront en œuvre une répression féroce. Pour eux, ce modèle d'organisation d'une République démocratique et sociale est un danger pour la classe dominante. Bourgeois, aristocrates, monarchistes et autres cléricaux ne perdront jamais le pouvoir qu'ils exercent depuis la nuit des temps. La répression se met en place jusqu'à la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871. 27 000 communards seront exécutés sans jugement. Un vrai massacre. Des milliers d'autres seront déportés au bagne de l'île des pins en Nouvelle-Calédonie. Parmi eux, Louise Michel.

C'est par ce bain de sang qu'Adolphe Thiers (Le Pétain de 1870) sera le 1<sup>er</sup> Président de la III<sup>ème</sup> République et que l'église catholique fera ériger sur la butte Montmartre, en lieu et place du dépôt de canons, le Sacré- Cœur. Cette église de la honte prend le sens d'une revanche à la fois cléricale et anti-sociale avec cette inscription dans la mosaïque du chœur : « Sacratissimo Cordi Jesu Gallia poenitens et devota et gratia » (Au sacré-choeur de Jésus, la France, pénitente, fervente et reconnaissante). Comme le rappelle Henri Pena-Ruiz (3), pourquoi toute la France devrait-elle faire pénitence ?

La Commune est une insurrection spontanée, inattendue. Comme l'a dit Jacques Rougerie (4) on peut l'interpréter comme le « crépuscule » d'une tradition révolutionnaire parisienne, beaucoup plus que comme une « aube ». Cette tradition remonte à 1789. Les communards, par leur idéal de « République sociale et démocratique » ont ouvert la voie à d'autres luttes qui aboutirent comme la séparation des églises et de l'État ou les lois de progrès social en 1936. Il n'y a jamais eu de système aussi démocratique que la Commune, selon Robert Tombs (5).

La seconde guerre mondiale met fin à la III<sup>ème</sup> République, Albert Lebrun son dernier Président nomme le Maréchal Pétain chef du gouvernement. Après 69 ans, 10 mois et 6 jours, la République est vaincue par le nouveau régime fasciste de Vichy. C'est un viol collectif de Marianne.

Une minorité de Française et de Français refusèrent la capitulation face aux allemands en 1940. Il s'engagèrent sous diverses formes. Certains rejoignant le Général De Gaulle à Londres, d'autres créant divers mouvements de résistance. Les défaites face aux prussiens en 1870 et celle de 1940 face aux nazis ont pour conséquence de créer de la rébellion, de la révolte parmi des citoyennes et citoyens attachés aux valeurs de la République.

La IV<sup>ème</sup> République est instituée après la libération de la France de l'occupation allemande. Malgré la grave crise qu'avait connue la Troisième République au cours des années 1930, elle reste globalement fidèle au modèle de la république parlementaire qui s'était imposée à partir de 1875. Ce nouveau régime républicain doit assurer la reconstruction après la guerre. Il met en place la Sécurité sociale, issue du programme « Les jours heureux » du Conseil National de la Résistance. Programme attaqué de suite par le patronat qui ne sera pas mécontent de revoir le Général De Gaulle prendre le pouvoir par son coup

d'État de mai 1958. Ce dernier considérant que la IV<sup>ème</sup> République est instable. Marianne sera de nouveau maltraitée par le soit disant « sauveur » de la France.

La V<sup>ème</sup> République en vigueur en France depuis le 4 octobre 1958 est une rupture à la tradition parlementaire de la République Française. Sa constitution renforce le rôle du pouvoir exécutif. L'élection présidentielle au suffrage universel est la plus belle fourberie que De Gaulle ait pu faire aux français. Le peuple de France « raccourci » son dernier monarque le 21 janvier 1793 et 165 ans plus tard, il remet sur le trône, par le vote, un nouveau monarque, soit disant républicain. Allez comprendre ? De Gaulle avait une très bonne connaissance de la France. « Les français sont des veaux » disait il en privé.

Après ce bref rappel historique et le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Paris du 18 mars 1871, où en est la République, aujourd'hui, ce 18 mars 2021 ?

La république est un mode d'organisation d'un pays dans lequel le pouvoir est exercé par des représentants de la population, généralement élus, et où le chef d'État n'est pas héréditaire et n'est pas le seul à détenir le pouvoir. Une république est typiquement antonyme d'une monarchie héréditaire (6).

S'il est bien un constat à faire, après plus de 62 années d'existence, c'est que la V<sup>ème</sup> République est anti-démocratique, en opposition à l'idéal républicain des révolutionnaire de 1789 et des communards de 1871.

Petit parallèle avec 1870, Macron 1<sup>er</sup> étant Napoléon III et les prussiens remplacés par le coronavirus. Macron et son gouvernement exécutant les ordres de Bruxelles sous le diktat d'Angela Merkel comme Adolphe Thiers exécuta les ordres de Bismarck. Le Président de la République nous dit « être en guerre » mais il y a bien longtemps que la France a capitulé et ses élites élevés au rang de la médiocrité.

Depuis 1958, de De Gaulle à Macron, tous les chefs de l'État français, tous les ministres nommés dans les divers gouvernements doivent être considérés comme des traîtres envers Marianne. N'oublions pas aussi que les partis politiques représentants la classe ouvrière, Parti Socialiste, Parti Communiste ont trahi leurs électeurs. La majorité d'entre eux se jetant alors dans les bras du Front National, parti fasciste et les autres rejoignant le parti de l'abstention.

En 1964, François Mitterrand publiait un essai « Le Coup d'État permanent » (7). Il y dénonçait la pratique du pouvoir personnel par le général de Gaulle. Élu en 1981 puis en 1988, il n'a jamais remis en cause ce qu'il dénonçait vingt ans plus tôt. François Hollande non plus d'ailleurs. Ces personnages sont les responsables, avec Lionel Jospin (et les Partis Socialiste et Communiste) , des situations qui amenèrent le Front National au second tour des élections présidentielles de 2002 puis 2017.

Il est nécessaire également de se montrer critique face au mouvement trotskyste qui se revendique de l'internationale ouvrière. La perte d'énergie dans leurs luttes intestines, incapables de se rassembler, toujours dans la division, créant à chaque fois de nouveau parti. Les militants devraient s'interroger sur leurs stratégies. Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti des Travailleurs, Parti Ouvrier Indépendant, Parti Ouvrier Indépendant Démocratique. Comment s'appuyer sur ces militants qui sont incapables de s'unir afin de représenter les citoyennes et citoyens smicards, Rmistes et autres abandonnés de la V<sup>ème</sup> République.

De la Commune sont nés les syndicats, vers 1880. Aujourd'hui, les confédérations syndicales ne sont pas irresponsables de cette débâcle. Sachant que les manifestations et les grèves ne sont aujourd'hui plus entendues par le pouvoir, représentant du patronat, du Capital. Organiser des tours de pistes en scandant : « Grève Générale » ou « Macron démission » ne changera rien à l'affaire. L'État bourgeois continuant de détricoter le programme « Les jours heureux » du Conseil National de la Résistance et des acquis sociaux de 1936.

Conséquences. Perte de confiance du peuple envers les partis politiques, les syndicats, les élites.

## **Pendant ce temps, le parti qui se marre, c'est celui de l'argent, du Capital et de la rente.**

Dans l'âme des citoyennes et citoyens qui rêvent d'une République sociale et démocratique, qui espèrent la justice, les idéaux des communards ne sont pas morts mais que faire pour mettre fin aux pratiques de cet État bourgeois qui appauvrit de plus en plus le peuple français ?

Il faut mettre fin à cette V<sup>ème</sup> République et à cet État libéral qui maintient le nombre de chômeurs afin d'exercer une pression sur les salariés qui ont peur de perdre leur emploi. Ces salariés qui n'oseront pas revendiquer des améliorations de leurs conditions de travail, d'augmentations de salaires. Cet État autoritaire qui n'hésite plus à utiliser la violence policière afin de protéger ses intérêts. Cet État qui aujourd'hui empêche le peuple de vivre parce que depuis les trente dernières années, il a détruit le service public de la santé, réduit le nombre de lits, de soignants. Nous subissons aujourd'hui l'irresponsabilité des politicards et de ces haut-fonctionnaires surpayés.

Alors ? Que faire ?

Commençons par des méthodes non violentes.

### **1<sup>er</sup> acte républicain**

Ne pas participer, ne pas se déplacer à l'occasion de l'élection présidentielle de 2022. La femme ou l'homme providentiel n'existe pas et le peuple français n'a pas raccourci un monarque pour en remettre un autre sur le trône.

### **2<sup>ème</sup> acte républicain**

Voter massivement pour des candidats aux législatives de 2022 qui auront pour seul programme la dissolution de la V<sup>ème</sup> République puis de l'Assemblée Nationale afin dans appeler à une constituante.

Si nous ne mettons pas un terme rapidement à cette République anti-démocratique, anti-sociale, nous pouvons craindre le pire. La marmite est pleine, la cocotte en ébullition et le pouvoir sur ses gardes (8).

Patrick JUBERT  
Libre Penseur

(1) Au pouvoir, il est important de rappeler que Clemenceau s'appuiera sur l'armée pour réduire dans le sang tous les mouvements ouvriers. [http://www.jaures.eu/ressources/de\\_jaures/m-clemenceau-et-les-greves-revolution-sociale-et-violence-mars-1906/](http://www.jaures.eu/ressources/de_jaures/m-clemenceau-et-les-greves-revolution-sociale-et-violence-mars-1906/)

(2) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste\\_Blanqui](https://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste_Blanqui)

(3) Marianne N° 1252 du 12 mars 2021

(4) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques\\_Rougerie\\_\(historien\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Rougerie_(historien))

(5) <https://editionslibertalia.com/catalogue/ceux-d-en-bas/robert-tombs-paris-bivouac-des-revolutions>

(6) <https://fr.wikipedia.org/wiki/République>

(7) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Coup\\_d'Etat\\_permanent](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Coup_d'Etat_permanent)

(8) Le ministère de l'intérieur vient de commander 160 000 munitions classiques de LBD ainsi que 10 000 munitions spéciales avec de la peinture marquante. (Canard Enchaîné n° 5236 du 17/03/21)

<https://www.commune1871.org>